

Compte rendu de la réunion du Comité consultatif autochtone (CCA)

Les 10 et 11 janvier 2023

Vancouver, C.-B. – réunion hybride

Objectifs de la réunion :

- Faire le point sur le travail du sous-comité conjoint sur le savoir autochtone et la science dans l'espace décisionnel;
- Le CCA fournira une rétroaction sur le travail de la phase deux sur les directives opérationnelles de l'évaluation des répercussions sur les droits.
- Discuter de la voie à suivre pour les questions émergentes du plan de travail, y compris : mise à jour des rapports des comités, travaux du Cercle d'experts et version provisoire du rapport sur les chapitres à discuter, et rétroaction sur les directives propres à l'Agence.

Point à l'ordre du jour : Introduction et mot de bienvenue

La réunion commence par un mot de bienvenue traditionnel et une prière d'ouverture prononcés par un aîné autochtone. Un représentant de l'Agence d'évaluation d'impact (l'Agence) fait le point sur les changements organisationnels apportés à la haute direction de l'Agence et sur la création du nouveau secteur des Relations avec les Autochtones. Une mise à jour est également fournie sur les travaux en cours de l'Agence, y compris l'élaboration d'un cadre de réconciliation, qui sera présenté à nouveau au Comité pour discussion en mars.

Point à l'ordre du jour : Outils stratégiques du savoir autochtone dans l'évaluation d'impact : Examen du modèle de lettre pour documenter le savoir autochtone confidentiel

Un représentant de l'Agence donne un aperçu d'un modèle de lettre de documentation du savoir autochtone confidentiel. Ce modèle est un outil à utiliser lorsqu'une collectivité autochtone a informé l'Agence qu'elle souhaitait fournir du savoir autochtone confidentiel. Les membres soulignent plusieurs points à prendre en compte, y compris :

- Le respect des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession;
- Les effets sur la collecte de données;
- La compréhension de la nécessité de fournir du savoir autochtone pour les petits projets menés par l'Agence.

Point à l'ordre du jour : Mise à jour du Cercle d'experts

Un membre du CCA fait le point sur le Cercle d'experts sur les règlements relatifs aux ententes de collaboration avec les Autochtones, y compris sur les progrès réalisés lors des récentes réunions et sur les contributions apportées à ce jour à l'approche de la mobilisation nationale sur le document de travail. Un fonctionnaire de l'Agence a parcouru les versions provisoires des chapitres relatifs aux ententes de collaboration avec les Autochtones afin de cerner les défis potentiels et de recueillir des commentaires sur l'approche à adopter en matière de mobilisation nationale et d'élaboration collaborative.

Version provisoire du chapitre Introduction et vision :

Un représentant de l'Agence donne un aperçu de la vision du document de travail qui se concentre sur les ententes de collaboration avec les Autochtones, un nouveau mécanisme potentiel de

collaboration entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones dans les processus d'évaluation. Les membres soulignent l'importance d'utiliser des exemples de projets plus petits dans le document de travail.

Version provisoire du chapitre Attributions :

Un représentant de l'Agence explique ce que serait l'exercice des attributions en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Les membres notent des nuances entre les instances et la possibilité de consentir, c'est-à-dire le consentement préalable, libre et éclairé. Les membres notent également l'importance de la prise de décision partagée, même lorsqu'il y a des intérêts divergents.

Version provisoire du chapitre Capacité et état de préparation :

Un fonctionnaire de l'Agence poursuit la discussion sur la version provisoire du chapitre relatif à la capacité et à l'état de préparation, en soulignant les différents niveaux de capacité requis pour négocier des ententes et exercer nos pouvoirs d'évaluation, y compris : la capacité technique, la capacité de gouvernance et la détermination territoriale. Les membres soulignent l'importance de comprendre les calendriers et d'acheminer les fonds pour la stabilité à long terme et les activités propres aux projets.

Version provisoire du chapitre Nature des ententes :

Une vue d'ensemble du projet de chapitre sur la nature des ententes est fournie, qui couvre les personnes impliquées, le processus d'établissement de l'éligibilité et de la capacité, ainsi que la période de consultation publique requise. Les membres ont convenu qu'il faudrait explorer d'autres voies que la période de consultation publique pour un entente avec une collectivité autochtone. Les membres ont également souligné l'importance des ressources et la nécessité de veiller à ce que les budgets permettent de remplir le mandat consistant à mettre en pratique de manière tangible les principes de la DNUDPA.

Approche de mobilisation proposée :

Une vue d'ensemble est également fournie sur l'approche de mobilisation nationale proposée, qui permettra à l'Agence de recueillir les points de vue des détenteurs de droits autochtones à travers le Canada sur les questions contenues dans le document de travail et d'éclairer l'élaboration de l'approche stratégique et, finalement, de la trousse réglementaire. Les membres fournissent des commentaires concrets sur le calendrier des activités de mobilisation, le financement des ateliers et des mémoires, et l'importance de fournir une justification sur les raisons pour lesquelles les commentaires n'ont pas été incorporés. Une approche à plusieurs niveaux est également suggérée pour inclure les niveaux national et régional tout au long du processus de mobilisation.

Point à l'ordre du jour : mise à jour du sous-comité d'évaluation des répercussions sur les droits

Le champion du sous-comité présente la version provisoire de la deuxième phase de ce travail, qui s'appuie sur les principes précédents pour élaborer des orientations opérationnelles à l'intention des promoteurs en ce qui concerne les répercussions sur les droits. Les membres conviennent que l'approche progressive est nécessaire en raison de la complexité de ce sujet. Un consensus se dégage sur le fait que ce sujet pourrait être abordé au cours du prochain exercice financier.

Point à l'ordre du jour : mise à jour sur les travaux du sous-comité conjoint sur le savoir autochtone et la science

Le champion donne un aperçu des travaux des sous-comités à ce jour, qui se concentreront sur la prise en compte du savoir autochtone et de la science dans l'étape de prise de décision. Le produit livrable indiquera une analyse équitable de la science et du savoir autochtone et servira d'outil pour les produits de l'Agence, y compris le rapport sur l'évaluation d'impact. Le comité examine des exemples de collaboration efficace avec des scientifiques ou des aînés ou des détenteurs de savoir.

Point de l'ordre du jour : Questions émergentes – rapport du CCA sur l'état d'avancement et les effets

Le coprésident donne un aperçu du rapport du CCA sur les progrès et les effets, un document de communication destiné au public qui fera le point au CCA. Les membres s'engagent sur la structure, le contenu supplémentaire, la traduction dans les langues autochtones et les éléments visuels. Les membres conviennent que le document doit refléter les valeurs du CAA, telles que la prise de décision fondée sur le consensus.

Point à l'ordre du jour : Aperçu de la planification préalable avec les premières leçons apprises

Un représentant de l'Agence présente une vue d'ensemble des différences entre l'évaluation environnementale dans le cadre de la LCEE 2012 et l'évaluation d'impact dans le cadre de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, dans le cadre du suivi d'une réunion précédente sur les processus internes de l'Agence. Les membres ont discuté des défis et des possibilités en matière de renforcement des capacités, reconnaissant la nécessité de mettre en place des processus pour que les fonds puissent être versés directement aux collectivités.

Point à l'ordre du jour : Questions émergentes : prochaine orientation sur l'ampleur de l'évaluation de la consultation

Un fonctionnaire de l'Agence donne une vue d'ensemble de la prochaine orientation sur l'ampleur de l'évaluation de la consultation de l'Agence, un document de questions fréquemment posées à l'intention des promoteurs sur la réalisation d'une évaluation préliminaire de la consultation. Les membres soulignent plusieurs considérations importantes, y compris :

- Des approches collaboratives pour notifier les collectivités affectées, discuter avec les collectivités plutôt que de s'appuyer sur des données publiques;
- L'analyse par la force de la demande;
- La garantie d'une liste exhaustive des collectivités affectées, des exigences en matière de divulgation et des effets secondaires potentiels;
- Le processus de vérification ou de cartographie SIG lors de l'évaluation d'un effet potentiel du développement sur une collectivité.

La réunion se termine par une prière prononcée par un aîné autochtone.

PARTICIPANTS :

Coprésidents du CCA

Kyle Vermette

Sue Chiblow

Membres du CCA

Paul Jones

Angel Ransom

Jocelyn Gosselin

Suzie O'Bomsawin

Julia Jennedy-Francis

Derrick Pottle

Stanley Oliver

Melody Lepine

Elmer Ghostkeeper

Rachel Olson

Membres de l'Agence d'évaluation d'impact

Ian Ketcheson

Deborah Quaicoe

Mary Nemeth

Carolyn Dunn

Anna Kessler

Christina Mulvena

Janice Zeitz

Emily Fairbairn